

CR de la commission des finances du jeudi 12 novembre 2009

Ordre du jour:

- DBM 3,
- CUEEP et formation continue,
- répartition des crédits recherche,

Direction: P. Rollet, I. Sharour, C. Sion, J. Empis, M. Carette, JP Cassar,

Elus: S. Tison (DPE, Dir. LIFL), C. Vuystecker, M. Barj (SNESUP), Y. Secq (O&I), D. Bahrami (SGEN?)

1 DBM3

A. Crédits nouveaux et réduction de crédits

Suivre le budget prévisionnel, notamment sur l'adéquation entre les estimations et les réalisations des recettes. Engagement des crédits "sécurité" avant le 4 décembre si l'on ne veut pas perdre ces crédits.

Principaux éléments:

- Paiement des doctorants états car on ne savait pas si c'était le rectorat ou l'université qui gérerait. Cela ne concerne que les nouveaux doctorants.
- Opérations importantes sur les RI (programme sur le Mexique), sur certains programmes TEMPUS (285kE), crédit capvalo (ANR) et Noropale (crédits régions).
- Baisse forte de la Taxe d'Apprentissage: IEEA – 56kE et IAE 170kE, Sc de la Terre -13kE ! T.A. au niveau global n'a pas diminué par contre, il y a eu des évolutions entre les composantes.

Synthèse:

- 4 610 000e de crédits CPER et de sécurité pour des opérations engagées en 2009,
- 1 200 000e pour le paiement de doctorants dont la gestion est confiée à l'université,
- 1 710 000e pour des opérations nouvelles non budgétées,

Soit un total de 7 524 727e.

B. Changement de masse

Incitation forte à sous estimer les crédits d'équipement en début d'année car ils sont fongibles vers le fonctionnement. Cependant à terme, on pourra ajuster le montant personnel (mais pas le nombre d'emplois), mais plus de fongibilité asymétrique entre fonctionnement et investissement.

C. Prélèvement sur fond de roulement

Suite à une demande de l'IUT de réévaluer les charges DUSVA, il y a eu un re-calcul des poids des participants du DUSVA, ce qui a amené à une redistribution (vu que le principal participant est Lille 1). Cela implique une reprise sur réserves de 45kE.

2 CUEEP et formation continue

Nette amélioration qui confirme la tendance au retour à l'équilibre financier en 2012 grâce à: une offre de formation restructurée et une organisation qui maîtrise les coûts.

Budget qui contribue aux missions de l'université, particulièrement la FTLV, en FI et en recherche valorisation transfert en Sciences de l'Éducation et formations des adultes.

S'appuie sur des compétences reconnues:

- réussite du passage en mode marché
- bon positionnement dans les partenariats et le portage des groupements
- augmentation significative du taux de prise en charges des actions.

Grâce à une évolution des pratiques

- capacité accrue à la demande (appel d'offre et à projets)
- amélioration de la rentabilité des dispositifs publics
- organisation favorisant une démarche commerciale plus offensive

Le budget FC 2010 est construit sur une estimation "prudente" des appels d'offres auquel le CUEEP a répondu (d'autres appels d'offres ont des chances d'abonder les recettes en cours d'année).

Recettes:

formations générales et diplômantes universitaires (DAEU, SEFA, DEUST): 1 100 000E (stabilité)
compétences clés (APP, accès aux savoirs généraux, savoirs de base, préparatoire à l'emploi): 1 974 000 (augmentation de 10%)

formation inter et intra: 1800000e (+10%)

Ingénieries 300 000ke (diminution de 50%) (formations type "flunch" (?))

Dépenses:

- Maîtrise des dépenses salariales 4 885 000e (stabilité)
 - permanents non remplacés
 - vacataires: interventions en baisse
 - mise à disposition: ajustement partenariat/ressources
- Dépenses de fonctionnement resserrées 1 176 585e (diminution de 20%)
 - fonctionnement direct
 - diminution des sites de formation (Angelier ?)
 - provisions pour apurement en baisse

Implique une demande de subvention d'équilibre de 787 500e.

Evolution: 2008 = 1 577 500e, 2009 = 1 205 940e (mais 2 631 940), 2010 = 787 500

Côté GRH, opportunité avec départs en retraite l'année prochaine et d'après, et dév. Expertise et transfert de la recherche dans la lutte contre l'illettrisme (plan LEA), dév. Les dispositifs de formation et d'accompagnement dans la montée de qualification des formateurs.

Maîtrise des dépenses l'année passée, mais forte augmentation des charges. (0 en 2004, 108kE en 2005, 385kE en 2006, 465kE en 2007 et 560kE en 2008 !). On ne serait pas loin de l'équilibre sans ces augmentations de charges. Si il y a encore des efforts sur la masse salariale, cela ne sera pas avant les départs en retraite, ce qui ne se produira qu'en 2011. Est-on à un pallier sur les recettes ou y-a-t-il des perspectives d'évolution ? Question complexe discutée en CA du CUEEP.

Marché qui est compliqué, mais on pense que l'on est sur une estimation prudente et qu'il pourrait y avoir de "bonnes surprises" en cours d'année.

Evolution ne sera pérenne que si le CUEEP arrive à répondre aux nouveaux modes de leur marché avec les appels d'offres et le passage du mode « subvention » au mode « marché ».

CV: Lorsque l'on transfère des activités sur le campus, prend-on en compte les coûts induits ?

JPC: quand il y a plusieurs sites (parfois petits), il faut quelqu'un pour les maintenir ouverts.

PR: sur aspect bâtiment, nous n'avons pas à les construire ou restaurer, mais pour l'instant il y a des surfaces disponibles. Objectif: 1er janvier 2011, tout le CUEEP devrait être rapatrié sur le campus.

Y.S.: formations "ad'hoc", passe par quelle instance ?

PR: mobilise les compétences propres et doit couvrir les coûts. Question de l'extension à d'autres partenaires de la même branche professionnelle.

MC: vérifier que l'on soit sur nos champs et que l'on n'y aille pas à perte. Arrêter de répondre tout azimut et répondre sur nos points forts.

D.B: Quelle est la concurrence ? Nos prix sont-ils adaptés ?

MC: la concurrence, c'est principalement des associations non lucratives à forte composante sociale. En se regroupant sur certains appels d'offres, on a pu négocier une augmentation des taux à la région (car les associations sont aussi en difficulté car les coûts étaient faibles).

JPC: il faut être stratégique dans nos choix, il faut aller sur l'ingénierie de la pédagogie.

Y.S: lutte contre l'illettrisme, si on considère que c'est une mission de l'université, ne doit-il pas être abondé et donc « neutralisé » dans la présentation du budget du CUEEP.

MC: sur l'illettrisme trouver le positionnement, l'équilibre entre le terrain et la formation. Pourrait-être une activité « rentable », on va donc vers la formation de formateurs.

JPC: sur formation illettrisme, il n'y a pas de déficit et l'on pense pouvoir améliorer encore la situation.

3 Répartition des crédits recherche

Actuellement, difficulté d'avoir une vision globale de l'activité recherche car les UB sont réparties sur les composantes. Les directeurs de laboratoires n'ont pas la délégation de signature, ils dépendent du directeur de composante pour la gestion des opérations d'engagement liés à la recherche.

Proposition: une Unité Budgétaire (UB) recherche dédiée, pour la DIRVED, et des CF pour les laboratoires et instituts, ainsi que la délégation de signature aux directeurs de laboratoires. Donne plus de souplesse en matière d'achats publics et de frais de déplacement.

Les Centres Financiers (CF) instituts:

- attribuer des moyens spécifiques à ces instituts,
- mettre en place des opérations mutualisées, notamment pour les crédits d'investissements qui pourraient ainsi être gérés en programmation pluri-annuelle

Il n'y a pas de changement fondamental dans les relations UFR/Labos ! Le service de la composante assure les mêmes tâches pour les laboratoires, la division du travail n'est pas modifiée, mais elle est allégée pour les aspects liés à l'absence de délégation de la signature. Opérations actuelles entre les CF des composantes et des laboratoires sont maintenues (opération de maintenance, achats de produits, contribution dans un sens ou d'un autre aux bibliothèques de composante).

S.T: La contribution des laboratoires était « imposée », maintenant elle sera « négociée ».

C.V: c'était décidé en conseil de composante cette contribution.

S.T: voté par le conseil mais à quoi cela correspondait ? Là dessus, il y avait un flou.

Y.S: Les budgets des composantes passent en conseil, pas ceux des labos. Est-ce que maintenant on aura la même présentation que les composantes pour les laboratoires lors de la préparation du budget ?

PR: oui, on pourrait le faire, par exemple avec des regroupements pour les instituts.

PR: quel est le budget d'une composante ? Le budget consolidé de la composante, c'est celui tel qu'il a été présenté: sur la dotation globale de la composante + les ressources propres (TA) + les ressources de transfert + budget F.C (géré ailleurs) + budget recherche (crédits université) + consolidation des emplois. A terme l'idéal serait d'avoir une vision complète sur toutes les

ressources de l'université (composantes et laboratoires (même multi-tutelles)).

Modalités d'attribution des crédits recherche

le CA décide de l'enveloppe budgétaire fixée par la lettre de cadrage:

les crédits se répartissent en:

- laboratoires 3 598 956

- Politique Scientifique 933130

=> Total de 4 532 086

Post-doc 81 600

Fonctionnement DIRVED 58 000

Les crédits sont répartis en 3 lignes:

- BQR (15% des crédits) 679 813

- Fonctionnement/investissement des laboratoires 2 900 000

- PPF (opérations quadriennales identifiées) et plateformes 952 273

ST: est-ce qu'il y aura une évolution des PPF ?

PR: si on veut utiliser cela pour des opérations pluri-annuelles, on peut imaginer qu'on pourrait s'engager à conserver 90% sur les années à venir.

Objectif pour 2011:

- passer à une gestion en coûts complets notamment pour les charges communes,
- facilitation; frais de mission, marchés publics + carte d'achat (pas une carte bleue) et éventuelle délégation du pouvoir adjudicateur dans la limite de certaines enveloppes.

Y.S: sur pluri-annualité: cela pourrait être géré au niveau de l'université directement, la masse critique serait d'autant plus importante.

PR: il y a des niveaux intermédiaires qui ont leur rôle. Je pense que les instituts sont un niveau intermédiaire qui a son importance pour les opérations mutualisées pluri-annuelles.

PR: sur la délégation globale de gestion, on ne souhaite pas qu'elle soit destructurante pour notre politique scientifique et GRH. Veut dire que si l'on avance avec le CNRS c'est sur la base de principes forts et pas « d'échanges » de laboratoires.

IS: c'est plus pour la valorisation que les changements seraient les plus importants car il y aurait un mandat unique de gestion.

Modèle de répartition entre laboratoires.

Prendre en compte les éléments suivants:

- effectifs E-C en poste à Lille 1 (Ne) (sera actualisé tous les ans)
- l'évaluation des laboratoires (Pev) (actualisé tous les 4 ans, déjà pris en compte)
- le secteur: expérimental/non expérimental (Psec)

ce qui donne la formule: $Plab = Ne * Pev * Psec$

$Ne = Np + 0.2 * Nnp$ (Nnp = non publiant)

Psec = 1 non exp (SHS/Maths) et 1 pour exp (le reste)

Augmentation pour secteurs non expérimentaux et gros écart pour l'IBL et l'IRI où il y a peu d'E-C de Lille 1.

ST: réévaluation des publiants tous les ans (cela demande du boulot).

IS: oui, passera par les conseils de laboratoires pour mise à jour.

YS: publiants/non publiant => c'est le critère de l'AERES.

CV: pourquoi on prend pas en compte les personnels BIATOS (IE, IR) ?

IS: il y a des labos qui sont mal dotés qui vont être doublement pénalisés.

YS: Feuille avec les données des simulations pour l'ensemble des laboratoires ?

YS: expérimental/non expérimental, rapport de 1 à 2 repose sur quoi, pourquoi pas 1 à 5 ? revient à la question des investissements lourds (ie. Pluri-annuels).

Environ 10% d'E-C hors laboratoire (1060 E-C pour 896 inscrits dans un laboratoire).

YS: date pour la réunion du premier conseil de gestion du SAIC depuis 3 ans ?

IS: fin janvier normalement.